



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



**EXPÉRIMENTATION
TERRITORIALE CONTRE LE
CHÔMAGE DE
LONGUE
DURÉE**



SOMMAIRE

RAPPORT MORAL	1
----------------------------	---

1

LE FONDS D'EXPÉRIMENTATION

1.1 Ses missions	2
1.2 Sa gouvernance	3
1.3 Son équipe	5-6

2

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

2.1 L'équipe expérimentale	7
2.2 Vers une stabilisation de l'équipe expérimentale	8-13
2.3 Les travaux de l'équipe expérimentale ..	14-16

3

LES PERSPECTIVES 2025

3.1 Les enjeux à venir	17
-------------------------------------	----

RAPPORT MORAL



François Nogué

*Président du Fonds
d'expérimentation
territoriale
contre le chômage
de longue durée*

Au cours de cette année 2024, année de clôture de l'appel à candidatures, 15 nouveaux territoires ont été habilités par la ministre sur proposition du Conseil d'administration du Fonds d'expérimentation portant le nombre de territoires expérimentaux à 75 au 31 décembre 2024. 14 entreprises de l'économie sociale et solidaire ont été conventionnées "EBE" pour totaliser 85 collectifs de travail expérimentaux en fin d'année. La modification des modalités d'habilitation, passant d'un arrêté ministériel à une procédure de décret en Conseil d'Etat, au-delà du sixième territoire a sensiblement ralenti la mise en œuvre de l'expérimentation mais en fin d'année plus de 3500 personnes préalablement privées durablement d'emploi étaient salariées en CDI et réalisaient des travaux utiles à leur territoire.

Tout au long de l'année, l'équipe expérimentale a poursuivi ses travaux sur chaque territoire mais également de façon collective sur le plan national. Ainsi, pour permettre aux collègues expérimentateurs·trices de partager leurs pratiques, leurs outils, leurs réussites, leurs questionnements et les défis qui sont devant eux, le Fonds d'expérimentation a organisé les journées de l'équipe expérimentale, 6 rencontres territoriales par grandes régions, 47 réunions de pilotage dans les territoires et a ouvert des sessions de formation à l'ensemble des équipes de direction d'EBE pour proposer la prise en main d'outils de gestion des entreprises.

Comme cela est prévu par la loi n° 2020-1577 du 14 décembre 2020, le Fonds d'expérimentation a organisé les travaux nécessaires pour la production d'un bilan de l'expérimentation qui sera livré 18 mois avant la fin de l'expérimentation. Les résultats de l'expérimentation présentés dans ce bilan sont le fruit du travail collectif important de l'équipe expérimentale. Ainsi, ETCLD a organisé le recueil des données, des contributions et des témoignages des territoires et des organisations membres du Conseil d'administration du Fonds d'expérimentation. Le rapport analyse la pratique des différent·es acteurs·trices qui ont participé à l'exercice expérimental en s'appuyant d'une part sur de nombreuses données chiffrées et d'autre part sur le vécu de tous ceux et toutes celles qui ont partagé les bientôt 10 années de parcours de l'expérimentation.

Ce travail de bilan illustre les bénéfices de l'expérimentation et permet notamment de valider la pertinence de ses objectifs premiers :

- en faisant la démonstration qu'un chaînon manquant de l'insertion et de l'inclusion - le CDI - est essentiel pour lutter contre le chômage d'exclusion,
- en montrant que, c'est par l'engagement des territoires et des personnes, qu'il peut être effectivement activé,
- en mesurant que son coût est largement compensé par les économies et recettes générées par l'accès à l'emploi de celles et ceux qui en étaient privé·es.

Comme chaque année dans cette aventure, 2024 a été une année riche, productive, animée, enthousiasmante. Aussi, je tiens à remercier chacune et chacun, citoyen·nes, élu·es, agents de l'État, de France Travail et des collectivités, entrepreneur·es, qui, ensemble, luttent quotidiennement contre la privation d'emploi et, bien sûr, les personnes concernées qui, tous les jours, démontrent par leur insertion par le travail, l'importance de permettre à chacun d'accéder à l'emploi.

SES MISSIONS

Le Fonds d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée est institué par la loi du 29 février 2016. Ce texte lui confère plusieurs missions et confie sa gestion à une association (ETCLD). Autant de dispositions reprises dans la loi du 14 décembre 2020 qui prolonge et étend l'expérimentation.

Le Fonds d'expérimentation a pour missions de :

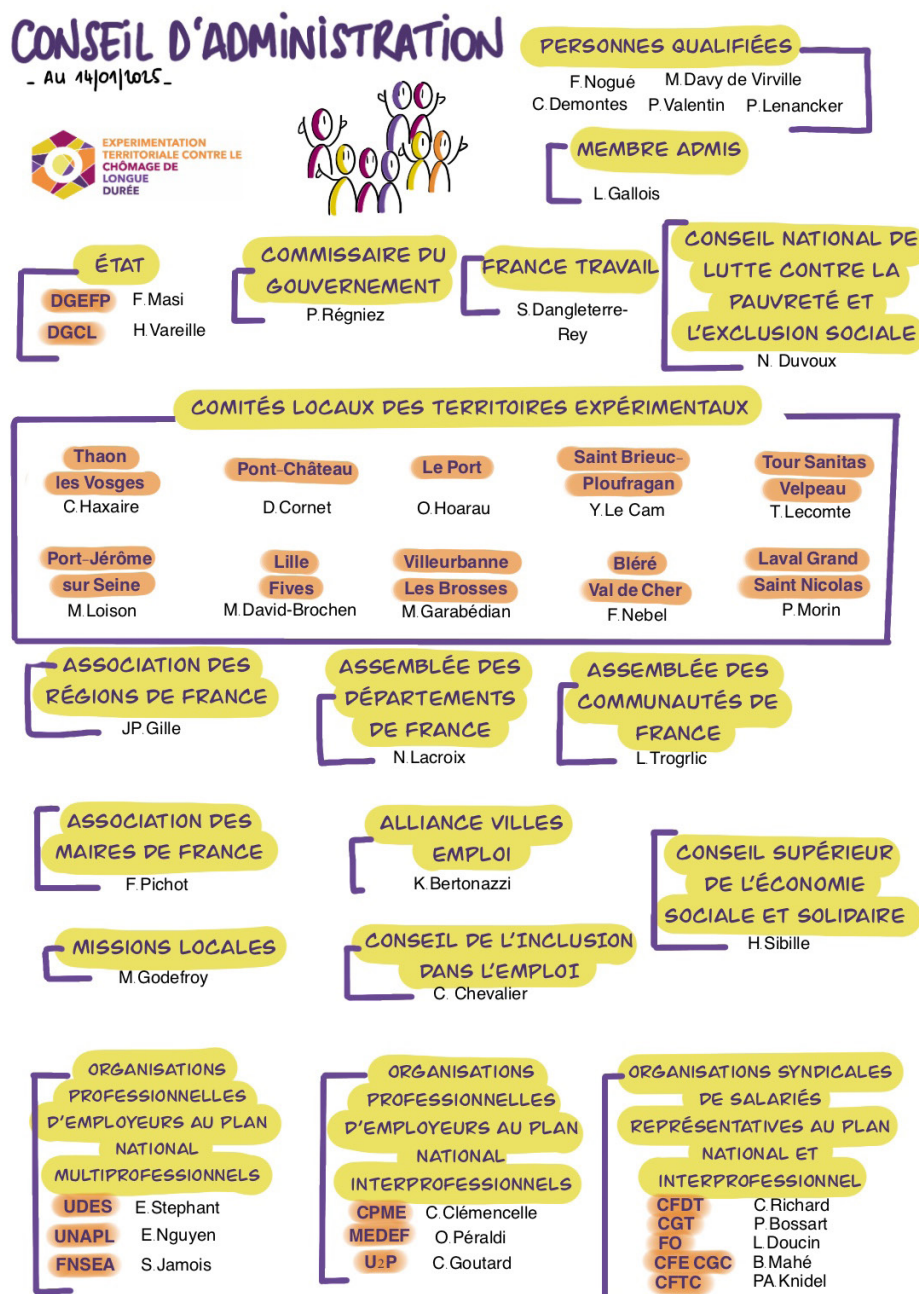
- proposer la liste des territoires retenus pour mener l'expérimentation, approuver les modalités de fonctionnement du comité local créé sur chaque territoire retenu et suivre la mise en œuvre de son programme d'actions,
- financer une fraction de la rémunération des personnes embauchées dans les entreprises conventionnées,
- signer les conventions avec l'État, les collectivités territoriales, les établissements publics de coopérations intercommunales, les groupes de collectivités territoriales, les organismes publics ou privés et les entreprises assurant la mise en œuvre de l'expérimentation sur ces territoires,
- apporter aux territoires l'appui et l'accompagnement nécessaires,
- dresser le bilan de cette expérimentation.



SA GOUVERNANCE

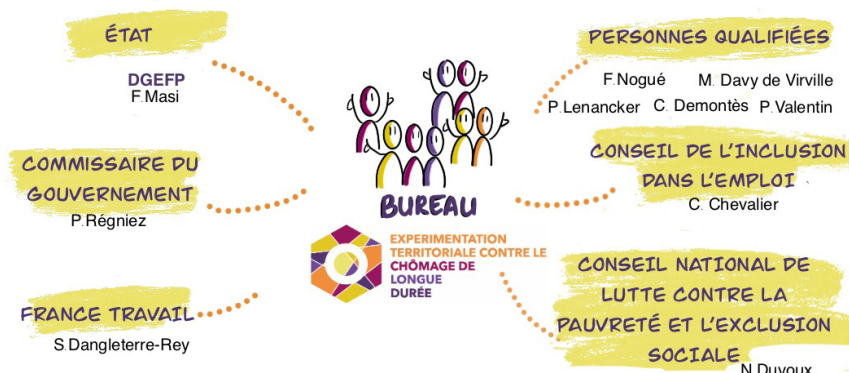
Constitué en association, le Fonds d'expérimentation est administré par un Conseil d'administration, présidé par François Nogué. Il réunit des représentants de l'État, des organisations syndicales de salarié·es et d'employeurs, de France Travail, des collectivités territoriales, les comités locaux pour l'emploi de dix territoires expérimentaux (CLE), des acteurs des politiques de l'emploi, de l'inclusion et de l'insertion et d'autres organismes publics impliqués dans le projet.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FONDS D'EXPÉRIMENTATION AU 14 JANVIER 2025



Remarque : vous pouvez retrouver la composition du Conseil d'administration à jour sur le site d'ETCLD

COMPOSITION DU BUREAU DU FONDS D'EXPÉRIMENTATION AU 14 JANVIER 2025



En 2024, le Bureau de l'association s'est réuni **4 fois** et le Conseil d'administration **11 fois**. L'Assemblée générale s'est tenue le 25 juin 2024.

Engagement des administrateurs du Fonds

Les administrateurs sont engagés et peuvent être mobilisés sur différentes thématiques de l'expérimentation en lien avec les CLE et les EBE des territoires expérimentaux.

■ Administrateurs référents :

Ils ont pour rôle le suivi de la mise en œuvre de l'expérimentation en lien avec l'équipe sur un portefeuille de territoires.

■ Commission d'examen des candidatures (COMEX)

Cette instance, émanation du Conseil d'administration du Fonds d'expérimentation, a examiné l'ensemble des candidatures de territoires en amont du Conseil d'administration et a formulé un avis pour éclairer les décisions de ce dernier. En 2024, 9 réunions de COMEX se sont tenues.

Au-delà de cette commission, des administrateurs·trices sont également mobilisé·es comme rapporteurs·euses pour accompagner l'analyse technique de la candidature du territoire d'un regard stratégique. Ce sont les rapporteurs·euses qui présentent l'analyse de la candidature et l'avis de la COMEX au Conseil d'administration.

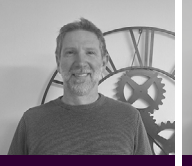
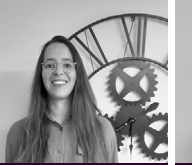
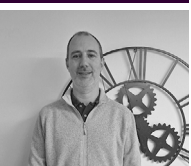
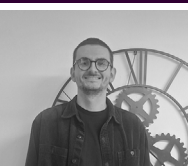
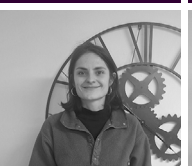
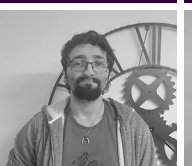
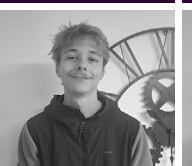
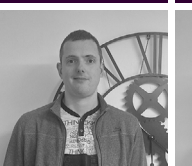
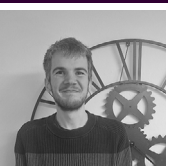
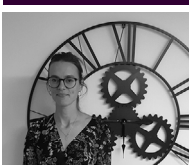
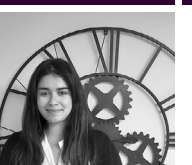
■ Commission du Bilan (COMBI)

Pour orienter et appuyer l'équipe du Fonds dans le travail de production du Bilan, une commission du Bilan a été créée au sein du Conseil d'administration. En 2024, ce sont 4 réunions qui se sont tenues. Au-delà de leur participation à la Commission, plusieurs administrateur·trices se sont engagé·es en tant qu'administrateur·trice référent·e pour piloter les analyses thématiques qui feront l'objet de feuillets spécifiques du bilan : égalité femme-homme dans l'accès à l'emploi, logiques de parcours de formation et de montée en compétence, accès à l'emploi des personnes en situation de handicap, la place des Départements dans l'expérimentation, la maturité coopérative, le management inclusif et l'impact de l'expérimentation sur les enjeux de transition écologique et de la cohésion sociale.

SON ÉQUIPE

L'équipe du Fonds d'expérimentation comptait, au 31 décembre 2024,

41 salarié·es soit **37,40 ETP**.

 Clémentine Hodeau DIRECTRICE GÉNÉRALE	 Fanny Grihon DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE	 Hélène Bamogo RESPONSABLE DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DES PARTENARIATS/ ASSISTANTE DE LA PRÉSIDENTE ET DE LA DIRECTION	 Sophie Hermant DIRECTRICE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE	 Alice Guillevic DIRECTRICE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE EN REMPLACEMENT CONGÉS MATERNITÉ	 Amandine Bertrand CONTRÔLEUSE DE GESTION	 Caroline Pérez CHARGÉE DE GESTION DU FINANCEMENT DE L'EXPÉRIMENTATION
 Clélia Foucher CHARGÉE DE GESTION DU FINANCEMENT DE L'EXPÉRIMENTATION	 Elise Trousson ASSISTANTE ADMINISTRATIVE ET LOGISTIQUE	 Jeanne Blaise GESTIONNAIRE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE	 Guillemette Mappus CHARGÉE RESSOURCES HUMAINES	 David Chiron DIRECTEUR APPUI AUX TERRITOIRES EXPÉRIMENTAUX	 Laure Brichet DIRECTRICE ADJOINTE APPUI AUX TERRITOIRES EXPÉRIMENTAUX	 Carmen Houget CHARGÉE DE MISSION SUIVI DE TERRITOIRES
 Laurence Boget CHARGÉE DE MISSION SUIVI DE TERRITOIRES	 Geraldine Brown CHARGÉE DE MISSION SUIVI DE TERRITOIRES	 Tanguy Riou CHARGÉE DE MISSION SUIVI DE TERRITOIRES	 Fanny Mollet CHARGÉE DE MISSION SUIVI DE TERRITOIRES	 Anne-Lise Caro CHARGÉE DE MISSION SUIVI DE TERRITOIRES	 Espérance Graugnard CHARGÉE DE MISSION SUIVI DE TERRITOIRES	 Yoann Lebé CHARGÉE DE MISSION SUIVI DE TERRITOIRES
 Enora Moretto CHARGÉE DE MISSION SUIVI DE TERRITOIRES	 Soazig Allaire CHARGÉE DE MISSION SUIVI DE TERRITOIRES	 Agathe Palma CHARGÉE DE MISSION SUIVI DE TERRITOIRES	 Jeanne Pariente CHARGÉE DE MISSION SUIVI DE TERRITOIRES	 Alice Videau CHARGÉE DE MISSION SUIVI DE TERRITOIRES	 Laure van Putten CHARGÉE DE MISSION SUIVI DE TERRITOIRES	 Victoire Heymelot CHARGÉE DE MISSION SUIVI DE TERRITOIRES
 Hadrien Segard CHARGÉE DE MISSION EBE	 Léonard Baudry DIRECTEUR DU PÔLE BILAN DATA ÉVALUATION	 Maëlle Toullic DIRECTRICE ADJOINTE DU PÔLE BILAN DATA ÉVALUATION	 David Billon DATA ANALYST EN ALTERNANCE	 Edgar Lorient CHARGÉE DE MISSION DATA ANALYST	 Emmanuel Balthazar DATA ANALYST EN ALTERNANCE	 Kévin Aupée DÉVELOPPEUR
 Valentine de La Ville PRODUCT OWNER	 Lola Deloche CHARGÉE DE MISSION ÉVALUATION ET CADRE EXPÉRIMENTAL	 Marianne Menant CHARGÉE DE MISSION BILAN ÉVALUATION EN ALTERNANCE	 Marina Courant CHARGÉE DE COMMUNICATION INTERNE	 Claire Poirault CHARGÉE DE COMMUNICATION INTERNE EN ALTERNANCE	En 2024, l'effectif du Fonds d'expérimentation s'est stabilisé : le nombre de salarié·es est passé de 34 en 2023 à 41 en 2024, parmi lesquels 4 postes ont été renouvelés, 4 postes ont été créés & 2 postes de remplacements congés maternité ont été signés.	

Remarque : vous pouvez retrouver le trombinoscope à jour sur le site d'ETCLD

ORGANIGRAMME DU FONDS D'EXPÉRIMENTATION AU 31/12/24



**EXPERIMENTATION
TERRITORIALE CONTRE LE
CHÔMAGE DE
LONGUE
DURÉE**

DIRECTION GÉNÉRALE

- DIRECTION GÉNÉRALE
- DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE
- ASSISTANCE DE DIRECTION



GESTION INTERNE

- DIRECTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE
- GESTIONNAIRE ADMINISTRATIVE ET FINANCIÈRE
- ASSISTANTE ADMINISTRATIVE ET LOGISTIQUE
- CHARGÉE DE MISSION RH

COMMUNICATION

- CHARGÉE DE COMMUNICATION INTERNE
- ALTERNANTE COMMUNICATION

VIE ASSOCIATIVE

- RESPONSABLE VIE ASSOCIATIVE



POLE BILAN ET ÉVALUATION

- DIRECTION / DIRECTION ADJOINTE
- RESPONSABLE SYSTEME D'INFORMATION
- DATA ANALYST
- DÉVELOPPEUR
- PRODUCT OWNER
- CHARGÉE DE MISSION ÉVALUATION
- ALTERNANTS SI ET BILAN

COLLECTE DE
DONNÉES
QUALI - QUANTI.

PRODUCTION DES BILANS
ET ÉVALUATIONS INTERNES
DE L'EXPÉRIMENTATION



PILOTAGE OPÉRATIONNEL DE L'EXPÉRIMENTATION

- DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE

PARTENARIATS

- RESPONSABLE DES
PARTENARIATS



POLE FINANCEMENT DE L'EXPÉRIMENTATION



- DIRECTION
- CHARGÉES DE MISSION
- CONTRÔLEUSE DE GESTION

ORGANISATION DU
FINANCEMENT DE L'EMPLOI
SUPPLÉMENTAIRE

POLE APPUI AUX TERRITOIRES EXPÉRIMENTAUX



- DIRECTION
- RESPONSABLE ADJOINTE
- CHARGES DE MISSION

PROCESS DE
CONVENTIONNEMENT

ANIMATION DE
L'ÉQUIPE EXPÉRIMENTALE

EXAMEN DES
CANDIDATURES

APPUI AUX SPÉCIFICITÉS
EXPÉRIMENTALES

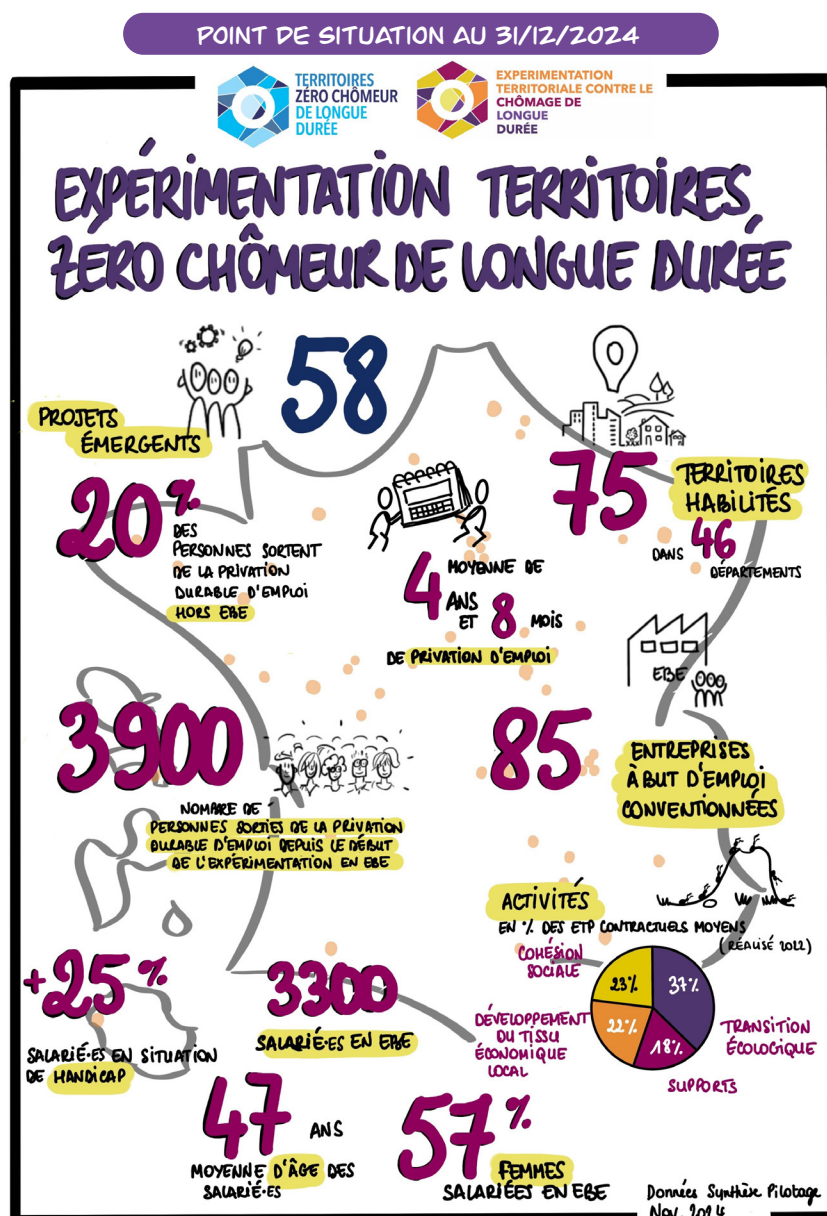
L'ÉQUIPE EXPÉRIMENTALE

L'équipe expérimentale est constituée du Fonds d'expérimentation et des territoires habilités : Comités Locaux pour l'Emploi (CLE) et Entreprises à But d'Emploi (EBE).

L'appel à candidatures qui marque l'entrée dans la 2^{ème} étape expérimentale s'est ouvert en juillet 2021¹. Compte tenu de la période d'examen des candidatures (3 mois en moyenne), les premières habilitations ont eu lieu en fin d'année 2021 avec 5 territoires. En 2022, 30 territoires ont rejoint l'équipe expérimentale et en 2023, ce sont 13 territoires supplémentaires qui ont rejoint l'équipe expérimentale.

En 2024, deux premiers décrets en Conseil d'Etat ont été publiés permettant l'arrivée de **15 territoires** supplémentaires.

L'équipe expérimentale s'est par ailleurs enrichie de **14 nouvelles Entreprises à But d'Emploi**, portant leur nombre à 85 au 31 décembre 2024.



VERS UNE STABILISATION DE L'ÉQUIPE EXPÉRIMENTALE

La clôture de l'appel à candidatures

Conformément à la loi du 14 décembre 2020, deux cahiers des charges ont été publiés, l'un pour les territoires hexagonaux et l'autre pour les territoires ultramarins et la Corse tenant compte, à la demande du législateur, des spécificités de ces territoires. Les candidatures ont pu être déposées, au fil de l'eau, pendant trois ans, jusqu'en juin 2024.

Dans cette deuxième phase d'habilitation, en plus des dix premiers territoires habilités en novembre 2016, 111 candidatures ont été reçues, 96 ont été déclarées complètes et 78 ont été proposées à l'habilitation par le Ministre du Travail.

Le processus d'habilitation a mobilisé les administrateurs-trices du Fonds ETCLD pour siéger à la commission d'examen chargée d'instruire les candidatures et préparer la prise de décisions du Conseil d'administration. Au cours de la période des 3 ans, cette commission s'est réunie 40 fois et a transmis plus de 90 avis afin d'éclairer les décisions de 34 séances du Conseil d'administration.

L'intégration des nouveaux territoires dans la démarche expérimentale

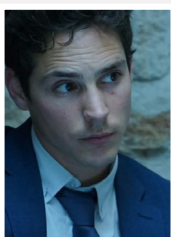
L'arrivée de nouveaux territoires dans l'équipe expérimentale est accompagnée par un temps spécifique avec les acteurs-trices des territoires concernés, l'habilitation au fil de l'eau impliquant d'organiser cette intégration au fur et à mesure de leur arrivée. Ainsi, en 2024, 3 sessions d'intégration ont été organisées permettant à 44 personnes d'y participer. Ces sessions collectives d'une journée et demie sont animées par deux chargés-es de suivi de territoire du Fonds d'expérimentation. Ces sessions sont organisées pour donner les clés de l'expérimentation aux acteurs-trices (outils, calendriers de saisie des données de suivi ...). Des visioconférences thématiques sont également organisées régulièrement pour faciliter la prise en main des outils et des sujets d'actualités de l'expérimentation : le financement, le système d'information, les outils de communication...

Les objectifs de ces rencontres d'intégration sont :

- faire connaissance pour mieux collaborer au quotidien,
- engager les nouveaux territoires expérimentaux dans la dynamique collective de l'expérimentation,
- apporter des réponses pratico-pratiques sur la mise en œuvre du projet sur leur territoire,
- s'approprier les outils de l'expérimentation.

Lors de ces sessions, 4 personnes sont invitées par territoire : le chef de projet CLE, un membre de l'équipe de direction de l'EBE, la présidence du CLE et une 4^{ème} personne au choix (pouvant être l'adjoint de direction de l'EBE, la présidence de EBE...).

En 2024, en raison du décalage des habilitations avec le processus de décret en Conseil d'Etat, 3 sessions ont été organisées et 23 territoires ont participé.



Guillaume Gueguen

Directeur de l'EBE La Fourmilière à Bordeaux Grand-Parc

“ La session d'embarquement porte bien son nom ! Après de longs mois de travail et de résilience, elle nous a permis de pleinement nous projeter dans la mise en œuvre de ce projet collectif qu'est le Droit à l'Emploi et de remettre les fondamentaux au cœur de notre plan d'actions.

Elle nous a aussi été utile pour démystifier certains points techniques - tel que certains calculs... - qui restaient encore un peu flous et nous transmettre les outils nécessaires au pilotage de nos EBE. Enfin, elle était indispensable pour nous permettre de nous retrouver entre territoires et d'échanger sur l'adéquation entre les exigences économiques et organisationnelles des EBE et la mise en œuvre d'un Droit à l'Emploi à la hauteur des ambitions du projet TZCLD ”

VERS UNE STABILISATION DE L'ÉQUIPE EXPÉRIMENTALE

TZCLD

L'Association TZCLD intervient notamment à travers l'action du centre de ressources et de développement et de son organisme de formation en direction des chef-fes de projet des comités locaux pour l'emploi et des directions d'EBE. L'objectif est de leur permettre de s'acculturer aux fondamentaux et à la méthodologie du projet. Les outils et les enseignements produits par l'équipe expérimentale et formalisés par le Fonds d'expérimentation sont régulièrement versés à TZCLD pour nourrir les outils d'accompagnement et de formation. TZCLD soutient également les territoires dans leur démarche de recherche de partenariats financiers et anime des temps forts du projet en lien étroit avec le Fonds d'expérimentation (ex : concertation).

France Travail

La Loi 2023-1196 du 18 décembre 2023 pour le plein emploi a confirmé l'utilité des espaces de dialogue et d'échange de pratiques initiés depuis le début du partenariat entre France Travail et l'expérimentation. Forts du partenariat engagé depuis 2021, les articulations se poursuivent pour fluidifier et anticiper les parcours des personnes privées durablement d'emploi dans l'objectif partagé de lutter contre le chômage d'exclusion.

Agefiph : l'inclusion au cœur de l'expérimentation

Au regard de l'importance des situations de handicap parmi les personnes durablement privées d'emploi, le partenariat engagé depuis 2019 ne cesse de prouver son importance. Il permet de sensibiliser les acteurs des territoires aux enjeux d'information et d'accompagnement des situations de handicap, d'appuyer le développement d'un management inclusif dans les collectifs de travail des EBE et de mettre à disposition des ressources complémentaires pour adapter l'organisation et les postes de travail aux situations très diverses des salarié-es. En 2024, 78 EBE ont été soutenues pour accompagner l'intégration des personnes en situation de handicap dans les collectifs de travail, ainsi, 585 forfaits ont été financés par l'Agefiph dans les EBE, auxquels s'ajoutent les actions mobilisées via l'offre de service de droit commun de l'Agefiph.



C'est la part minimale de salarié-es en situation de handicap au 31 décembre 2024 dans les EBE (personnes reconnues, en cours de reconnaissance). Dans les EBE, au moins 876 personnes sont reconnues bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOETH).

VERS UNE STABILISATION DE L'ÉQUIPE EXPÉRIMENTALE

L'appui aux territoires expérimentaux

L'équipe du Pôle appui aux territoires intervient auprès de l'ensemble des équipes projet et des directions d'EBE, en alternance un mois sur deux.

Ces temps permettent de suivre l'état d'avancement des travaux des CLE et des EBE afin d'avoir une vue d'ensemble de l'expérimentation territoriale menée mais aussi d'appuyer chaque instance dans sa mise œuvre du droit à l'emploi. En complément, une visite est organisée sur chaque territoire au moins une fois par an. Elle est l'occasion de participer à une réunion du CLE mais aussi de rencontrer des partenaires, d'animer des ateliers de travail, ou de contribuer à des travaux utiles aux équipes locales.

Chaque territoire (CLE et EBE) participe à une réunion de pilotage par an afin de dresser un bilan de l'année écoulée et de fixer les enjeux pour l'année suivante entre les parties prenantes du projet et ETCLD.

De l'animation collective est mise en place à plusieurs niveaux. D'abord via les "visios flash info" organisées tous les jeudis où des sujets opérationnels apportés par des acteurs du projet sont discutés/travaillés avec des intervenant-es ou des témoins. Les membres de l'équipe expérimentale participent activement à ces temps. Des visios ou des enquêtes thématiques sont également organisées pour tirer des enseignements et du partage d'expérience à partir des pratiques des équipes projet CLE ou équipes de direction d'EBE.

Au cours de l'année 2024, 3 entreprises à but d'emploi ont rencontré des difficultés majeures. L'accompagnement du Fonds a été adapté en conséquence et, en complément, des sessions de formation à la gestion financière des entreprises ont été organisées et financées pour outiller l'ensemble des équipes de direction des EBE. Afin d'anticiper au mieux les difficultés qui peuvent être rencontrées dans la mise en œuvre de l'expérimentation, un travail d'analyse des pratiques au regard du cadre expérimental a également été mené en partenariat avec TZCLD et ATD Quart-Monde. A l'issue, une note de cadrage a été formalisée et partagée aux acteurs de l'expérimentation.

Les problématiques rencontrées dans la mise en œuvre opérationnelle de l'expérimentation, et plus particulièrement dans la gouvernance et le pilotage des EBE, confortent les recommandations souvent formulées qui invitent les acteurs de l'expérimentation à se rapprocher de réseaux partenaires qui peuvent apporter une offre de services adaptée à l'accompagnement de jeunes entreprises de l'ESS très complémentaire à l'appui apporté par ETCLD sur les sujets spécifiques à l'expérimentation (notion de privation durable d'emploi, complémentarité des activités, stratégie d'atteinte de l'exhaustivité...).

[illegible]

11

VERS UNE STABILISATION DE L'ÉQUIPE EXPÉRIMENTALE

Le pilotage de l'expérimentation

Piloter la mise en œuvre du droit à l'emploi par les CLE et la création d'emplois supplémentaires en EBE

Le pilotage de l'expérimentation est articulé sur les 2 axes principaux du projet :

- **la mise en œuvre du droit à l'emploi par les comités locaux pour l'emploi** (information et mobilisation des personnes, mobilisation du partenariat pour le droit à l'emploi, développement de la capacité du territoire à créer les emplois supplémentaires en EBE...),
- **la production d'emplois supplémentaires par les entreprises à but d'emploi** (capacité de création d'emploi, besoin de financement des emplois supplémentaires, développement des activités...).

Le pilotage est réalisé à deux échelles :

- territoriale, tout au long de l'année, au sein des CLE et des EBE,
- nationale, à la fois sur le suivi du budget de l'expérimentation en fonction du rythme d'embauches des EBE et sur des photos régulières de l'avancée de l'expérimentation sur des indicateurs clés.

Plusieurs sujets ont marqué le pilotage de l'expérimentation en 2024 :

- Pour les CLE :
l'enjeu de la saisie régulière des numéros d'inscription au répertoire (NIR) des personnes issues de la privation durable d'emploi afin de nourrir les données et les travaux du Fonds (Bilan) et du Conseil scientifique (Evaluation).
- Pour les EBE :
la nécessaire fiabilisation des données dans une perspective de projection des besoins et de consommation budgétaire ajustée ;
un appui renforcé mis en place auprès de plusieurs EBE en difficulté : renforcement des moyens d'appui et de suivi du Fonds.

VERS UNE STABILISATION DE L'ÉQUIPE EXPÉRIMENTALE

LES OUTILS DE PILOTAGE

Le pilotage de l'expérimentation nécessite la collecte de données fiables, organisée de manière régulière et robuste, pour cela les expérimentateurs utilisent des outils développés par le Fonds d'expérimentation. Ainsi, le système d'information "NotreXp", désormais stabilisé dans son développement, permet aux territoires et aux EBE de saisir en ligne les données de suivi de l'expérimentation :

Côté CLE :

- Suivi de l'exhaustivité
- Volontaires profils et parcours

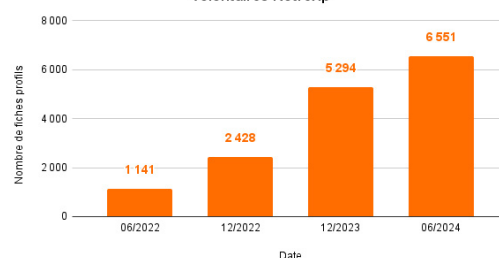
Côté EBE :

- Suivi des effectifs
- Salarié-es profils et parcours (dont rupture de contrat)
- Temps de travail
- Prévisions économiques par activité
- Réalisé économique par activité

A fin 2024, NotreXp comptabilise plus de 800 utilisateurs-trices, issu-es des équipes des CLE et des EBE.

Depuis l'ouverture de l'outil de suivi des volontaires en juin 2022, le nombre de profils renseignés a été multiplié par 6. Ces données collectées sont précieuses pour la production du Bilan par le Fonds et pour nourrir les travaux d'évaluation du Conseil scientifique.

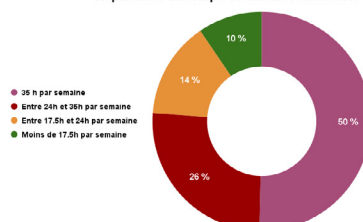
Évolution du nombre de fiches profils renseignées dans l'outil de suivi volontaires NotreXp



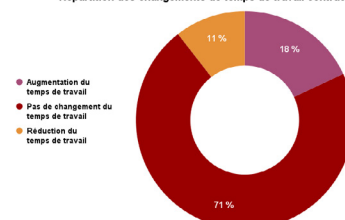
Des données fiables qui permettent d'obtenir des informations sur le profil et sur les besoins d'emploi des personnes qui en étaient durablement privées.

0,84 ETP
contractuel en moyenne dans les EBE,
soit 30h/semaine

Répartition du temps de travail contractuel



Répartition des changements de temps de travail contractuel



Débuté en mars 2024, le contrôle de la Cour des comptes vise à évaluer tant la mise en place du projet d'un point de vue territorial que son organisation nationale. Ce rapport dont la parution est prévue en avril 2025 se base sur de nombreuses visites de terrain et entretiens avec un ensemble représentatif des acteurs de l'expérimentation : acteurs des territoires, des CLE, des EBE, DDETS, Préfets, administrateurs-trices du Fonds ETCLD. Le Fonds d'expérimentation a été très fortement mobilisé sur l'année 2024 pour mettre à disposition de la Cour des comptes l'ensemble des données et outils disponibles dans l'expérimentation.

LES TRAVAUX DE L'ÉQUIPE EXPÉRIMENTALE

Les groupes de travail et l'organisation de temps d'échanges

Les rencontres territoriales

En 2024, 6 rencontres territoriales se sont déroulées entre octobre et décembre réunissant 300 personnes issues de 75 territoires différents. Les participant·es se sont ainsi retrouvés à Troyes, au Puy en Velay, à Vannes, à Bondy, à Apt et à Pau. Ces regroupements ont été l'occasion d'échanger sur la synthèse de pilotage 2024, les mises en pratique du cadre expérimental, la préparation du bilan et de travailler en ateliers sur les thématiques suivantes :

- **Le rôle et l'évolution des Comités Locaux pour l'Emploi et des équipes projets** : comment dynamiser le CLE, atteindre l'exhaustivité en mobilisant les acteurs territoriaux, faire évoluer les missions de l'équipe projet et améliorer le développement des activités.
- **L'accompagnement des personnes durablement privées d'emploi** : comment présenter le projet aux personnes potentiellement concernées, les accompagner dans leur parcours de volontaire à salarié·es, et plus spécifiquement l'accompagnement des personnes ayant des problèmes de santé.
- **La collaboration avec France Travail** pour mieux informer et mobiliser les volontaires.
- **Le fonctionnement, les problématiques et le management inclusif au sein des EBE** : la remobilisation des salarié·es, les modalités d'incitation à la sortie de l'EBE, la participation des salarié·es et le dialogue social, l'accompagnement des salarié·es en difficulté et le développement d'activités.

Focus sur les journées de l'équipe expérimentale / Poitiers 2024

A l'occasion de l'Assemblée générale d'ETCLD, les territoires ont été invités à participer aux journées de l'équipe expérimentale les 24 et 25 juin 2024 à Poitiers. 250 personnes ont contribué aux différents temps et groupes de travail et 65 territoires étaient représentés.

Les Clubs "gouvernance"

Des temps d'échanges entre pairs ont été organisés à l'attention des membres de la gouvernance locale de l'expérimentation :

- Le Club des présidences de CLE s'est réuni le 24 juin 2024, sur Poitiers, permettant aux représentants des territoires de se retrouver avec François Nogué, le président du Fonds, pour échanger sur des sujets propres à leurs missions. Un deuxième temps d'échanges a eu lieu le 11 octobre en visio.
- Les présidences d'EBE ont également pu participer à un temps d'échange spécifique, le 9 décembre en visio.

Les productions

Proposition d'approche du coût net de l'expérimentation

Ce document présente une analyse du coût net de l'expérimentation en comparant les coûts budgétaires liés à la sortie de la privation durable d'emploi avec les économies et recettes générées. Il met en avant la nécessité d'élargir l'évaluation pour inclure les impacts locaux et sociétaux, ainsi que les bénéfices indirects liés à l'accès à l'emploi hors EBE.

Le Cadre expérimental dans la pratique - ETCLD - ATD Quart Monde - TZCLD

Cette note analyse les pratiques, les réussites et les difficultés rencontrées, au regard du cadre expérimental. L'objectif de cet outil est de mettre à disposition des équipes locales et nationales les enseignements de la pratique pour servir de base aux travaux de terrain.

Analyse des sorties post EBE - Pratiques et accompagnement

Ce document analyse les pratiques d'accompagnement des salarié·es dans les Entreprises à But d'Emploi (EBE), en se concentrant sur la prévention des ruptures de contrat et l'accompagnement des sorties, tout en proposant des actions pour anticiper les obstacles à l'emploi, sécuriser les parcours professionnels en EBE, et faciliter la transition vers d'autres emplois.

Supplémentarité des emplois - Zoom sur les activités de mise à disposition en EBE

Cette note, rédigée en partenariat avec le réseau Coorace, a pour objectif de rappeler la volonté de l'ensemble des acteurs de constituer une coopération locale pour le droit à l'emploi, dans une approche de complémentarité, et de convenir collectivement des moyens manquants et pertinents à déployer sur le territoire, pour les personnes privées durablement d'emploi. Elle précise également le cadre de la mise à disposition de personnel régulièrement interrogé dans la pratique des acteurs·trices.

La fonction RH dans une entreprise à but d'emploi

Ce document met en lumière l'importance de la fonction RH dans les Entreprises à But d'Emploi (EBE), soulignant son rôle central dans l'accompagnement des salarié·es issu·es de la privation durable d'emploi, la gestion des équipes, et l'adaptation des emplois aux personnes. Il détaille les missions clés de la fonction RH et propose des actions concrètes à mettre en place.

Les équipes projet - Missions et financement - mise à jour en 2024

Ce document a pour objet de détailler les missions des équipes projet tout en apportant des pistes pour financer cette ingénierie indispensable à la bonne marche de l'expérimentation dans les territoires.

Note Supplémentarité et non-concurrence

Ce document explique le concept de complémentarité des emplois dans le cadre de l'expérimentation visant à créer des emplois accessibles sans détruire ceux existants, tout en évitant la concurrence avec les activités économiques locales. Il détaille les principes, méthodes et processus d'analyse utilisés.

Bilan de l'expérimentation

La seconde loi d'expérimentation du 14 décembre 2020 confie au Fonds d'expérimentation ETCLD la réalisation d'un bilan et à un Comité scientifique, indépendant, la conduite d'une évaluation. Ces rapports sont à remettre au Parlement et au Ministre chargé de l'emploi respectivement dix-huit et douze mois avant la fin de l'expérimentation.

Validé lors du Conseil d'administration du 20 janvier 2025, le Bilan de l'expérimentation s'appuie sur la forte mobilisation des parties prenantes, à commencer par les territoires expérimentaux et les organisations membres du Conseil d'administration d'ETCLD. Ce chantier important a démarré au cours de l'année 2024. Ainsi, le Conseil d'administration, guidé par les travaux de la Commission dédiée à la production du Bilan, a fait le choix d'une approche extensive de la notion de Bilan. Outre la production d'un rapport de synthèse, l'exercice sera complété d'un ensemble de "briques" thématiques permettant de regarder l'impact de l'expérimentation sur des enjeux nationaux.

Ainsi, le premier rapport est complété :

- d'un ensemble de huit bilans thématiques abordant des externalités de la mise en œuvre du projet : égalité femmes-hommes ; transition écologique ; logiques et parcours de formation ; accès à l'emploi des personnes en situation de handicap ; maturité coopérative ; management inclusif ; cohésion sociale et prendre soin ; rôle et place des départements,
- d'un panel de témoignages d'acteurs·trices de l'expérimentation,
- de paroles d'acteurs·trices : une place est donnée à chaque territoire et chaque membre du Conseil d'administration du Fonds de dresser son propre Bilan.

Un site internet de valorisation de l'ensemble des productions est dédié au Bilan de l'expérimentation :

bilan.etclld.fr

En octobre 2024, le **Comité scientifique** appuyé par la Dares, a produit une note d'étape proposant un ensemble de premières analyses tant sur les territoires expérimentaux que sur les salarié·es des EBE. Cette note d'étape conclut notamment que le projet se développe dans des territoires dont le "niveau de vie est en moyenne plus faible que dans l'ensemble de la France" ou encore que "la moitié des salarié·es conventionné·es en EBE n'ont jamais occupé d'emploi salarié dans les deux ans avant leur embauche".

Cette note d'étape sera complétée, juin 2025, par un rapport final d'évaluation.

LES ENJEUX À VENIR

Finaliser, diffuser le bilan et accompagner l'évaluation de l'expérimentation

L'année 2024 a été marquée par la production du Bilan de l'expérimentation par le Fonds d'expérimentation, comme le prévoyait la loi. L'année 2025 doit permettre d'en finaliser la production, et en particulier des bilans thématiques.

L'année 2025 sera marquée par la publication de deux rapports d'évaluation de l'expérimentation conduits respectivement par la Cour des comptes et le Conseil scientifique. Ces rapports viendront nourrir les débats quant à l'avenir de l'expérimentation et son inscription dans le droit commun, en cohérence avec les textes existants et relatifs tant à l'insertion par l'activité économique qu'au travail adapté.

Parmi les éléments de débats qui seront mis en lumière dans le cadre de ces rapports, un focus spécifique sera porté sur la question de l'analyse "coûts/bénéfices" du projet, comme le prévoyait la deuxième loi d'expérimentation.

Poursuivre l'accompagnement des territoires

L'équipe expérimentale se stabilisera en 2025 avec l'habilitation des derniers territoires. Le Fonds poursuivra l'accompagnement et l'appui aux CLE et aux EBE et l'animation collective de l'équipe expérimentale (Journées de l'équipe expérimentale à Bourges les 25 et 26 juin, rencontres territoriales à l'automne, groupes de travail thématiques, sessions de co-développement à distance...) dans un objectif de réussite de l'expérimentation dans chacun des territoires. Le Fonds appuiera également les territoires à diffuser largement les résultats de l'expérimentation dans la perspective de valoriser les enseignements de près de 10 années de travail. Enfin, l'équipe ETCLD, en lien avec les territoires, s'attachera particulièrement à renforcer le partenariat des CLE et des EBE avec des acteurs clés (Conseils départementaux, services déconcentrés de l'Etat, Services Publics de l'Emploi, Agefiph, réseaux de l'ESS et de l'IAE, SYNESI...).

Préparer l'après-expérimentation

Le Fonds d'expérimentation doit préparer la projection de l'après-expérimentation après juin 2026. Avec la diffusion du Bilan de l'expérimentation, la publication des travaux d'évaluation du Conseil scientifique, du rapport de la Cour des Comptes et des conclusions de la concertation du droit à l'emploi, l'année 2025 sera marquée par la contribution du Fonds d'expérimentation à l'élaboration des perspectives pour l'après 2026 aux côtés de TZCLD. 2025 permettra également de préparer opérationnellement l'équipe du Fonds ETCLD et les territoires à la transition entre la fin de la 2^{ème} phase expérimentale et le nouveau véhicule législatif.

SIÈGE SOCIAL :
7 rue Leschaud
44 400 Rezé

Tél. 02 85 52 49 56
contact@etclld.fr
www.etclld.fr



**EXPÉRIMENTATION
TERRITORIALE CONTRE LE
CHÔMAGE DE
LONGUE
DURÉE**